



Actualités statistiques

Chômage à fin juillet : coup de frein (temporaire ?) à l'augmentation

Fin juillet 2008, la Mayenne compte 11 634 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE (toutes catégories confondues). Leur nombre a diminué de 91 sur un an, mais a augmenté de 169 sur un mois.

Pour la seule catégorie 1 ⁽¹⁾, sur laquelle portent habituellement les observations et l'analyse, la Mayenne compte 289 demandeurs d'emploi en plus sur un mois (+ 5,3 %), mais 70 en moins sur un an (- 1,2 %). La baisse du chômage, cependant, est plus sensible encore dans les Pays de la Loire (- 3,1 %) et

en France (- 2,6 %).

Pour la Mayenne, ces chiffres de juillet tempèrent – provisoirement ? – le renversement de tendance (augmentation du chômage) observé les mois précédents.

En Mayenne, toujours en données observées et sur un an, les hommes sont plus concernées que les femmes par la diminution du chômage (- 1,5 %, contre - 0,9 %). La diminution du chômage est plus

marquée chez les demandeurs de 50 ans ou plus (- 6,3 %) que dans les autres tranches d'âge.

Le taux de chômage au premier trimestre 2008 est de 4,3 % pour la Mayenne ; 5,8 % pour les Pays de la Loire et 7,2 % pour la France. Cependant, il remonte à 4,5 % pour le deuxième trimestre.

Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) – Données observées – cat. 1 à 8 – Mayenne

	Juillet 2007	Juin 2008	Juillet 2008	Variation annuelle	
				absolue	relative
DEFM cat. 1	5 805	5 446	5 735	- 70	- 1,2 %
Hommes	2 662	2 503	2 621	- 41	- 1,5 %
Femmes	3 143	2 943	3 114	- 29	- 0,9 %
< 25 ans	1 198	1 084	1 192	- 6	- 0,5 %
25 à 49 ans	3 825	3 654	3 810	- 15	- 0,4 %
50 ans ou plus	782	708	733	- 49	- 6,3 %
CLD ⁽²⁾	1 037	935	1 027	- 10	- 1,0 %
DEFM 2 et 3 ⁽³⁾	2 308	1 931	2 067	- 241	- 10,4 %
DEFM 4 ⁽⁴⁾	429	887	532	+ 103	+ 24,0 %
DEFM 5 ⁽⁵⁾	1016	940	964	- 52	- 5,1 %
DEFM 6, 7 et 8 ⁽⁶⁾	2 167	2 261	2 336	+ 169	+ 7,8 %
Total DEFM 1 à 8	11 725	11 465	11 634	- 91	- 0,8 %

Source : Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle des Pays de la Loire (DRTEFP), *Marché du travail et politiques de l'emploi*, bulletin n° 7/2008 de juillet 2008 et bulletins antérieurs.

(1) – Demandeurs d'emploi immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps plein.

(2) – Chômeurs de longue durée (plus d'un an).

(3) – Demandeurs d'emploi immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps partiel (cat. 2), à durée déterminée, temporaire ou saisonnier (cat. 3).

(4) – Personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, non tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi (cat. 4).

(5) – Personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi (cat. 5).

(6) – Demandeurs d'emploi non disponibles (ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois), à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée et à temps plein (cat. 6), à temps partiel (cat. 7), à durée déterminée, temporaire ou saisonnier (cat. 8).

Précarité

Revenu de solidarité active (RSA) : plus avantageux que le non-emploi

À partir d'un échantillon de treize villes, deux universitaires (Yannick L'Horty et Denis Anne) ont cherché à mesurer les effets du RSA sur les gains de retour à l'emploi. Leur conclusion est catégorique : dans la quasi-totalité des cas, « *il y a bien une nette augmentation du revenu disponible par rapport à la situation de non-emploi* ».

Ainsi, dans les villes de l'échantillon, une personne isolée doit travailler 27 heures en moyenne par semaine pour que son retour à l'emploi soit rentable ; avec le RSA, seulement 11 heures. De même, le salaire annuel permettant à un couple avec trois enfants d'obtenir un revenu disponible supérieur à celui reçu sans revenu d'activité passe, avec le RSA, de 19 680 euros à... 1 680 euros seulement.

« *Le RSA est globalement efficace, soulignent les deux universitaires, car il fait disparaître (...) les zones pour lesquels le revenu disponible du ménage pouvait être inférieur à celui obtenu sans revenu d'activité* ». En outre, au lieu de chuter de manière brutale lors de la sortie du RMI – ce qui décourage la reprise d'un emploi –, « *les droits connexes diminuent progressivement, avec la mise en place du RSA, lorsque les revenus d'activité s'accroissent* »⁽¹⁾.

Source : *Maire Info* du 25 septembre 2008.

La pensée hebdomadaire

« *Jusqu'à présent, la France a bénéficié de sols fertiles et variés. Mais ce patrimoine est désormais menacé. Les sols surexploités sont appauvris, tassés par les engins agricoles, érodés par la pluie, traités à grands renforts de pesticides, contaminés par les métaux lourds* »...

Marielle Mayo, « *Alerte à l'appauvrissement des sols* » (enquête), *Science & Vie* de juin 2008.

Santé publique

Du cholestérol... sans médicament

Un tout petit peu trop de cholestérol LDL (le « mauvais » cholestérol) et vous voilà avec un médicament à vie. C'est ce que dénonce l'assurance maladie. Bien entendu, dans certains cas, les médicaments sont obligatoires et on peut penser que les médecins savent ce qu'ils font...

Mais, parfois, une alimentation mieux équilibrée et de l'exercice physique éviteront un traitement médicamenteux et, de ce fait, permettront à la sécurité sociale de réaliser des économies. Le cholestérol devient alors une affaire de citoyenneté.

Pour s'en convaincre, on peut télécharger une brochure : http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/Remis_patient_01.pdf

Une seule réserve : le questionnaire auquel chacun est invité à répondre. Par exemple, on nous demande à quel taux de cholestérol on doit arriver : c'est plutôt au médecin de répondre à une telle question. Et par « oui » ou « non », on nous demande si nous avons réduit notre consommation d'alcool : mais si nous n'en consommons pas ? On nous demande si nous allons travailler à pied ou à vélo : mais si nous y allons en voiture ; par contre, si nous faisons de la marche ou du footing régulièrement ? Ou si nous ne travaillons pas ou plus ? On nous demande si nous fumons encore : mais si nous n'avons jamais fumé ? Que tout cela ne nous empêche pas de mieux manger et de marcher ou courir...

⁽¹⁾ – A contrario, dans *Le Monde* du 26 septembre 2008 (page 23), Michel Godet, professeur au CNAM et membre du Conseil d'analyse économique, manifeste son opposition au « *RSA et à ses effets pervers* ». Selon lui, le terrain montre que « *ce dispositif ne favorise pas l'emploi et creuse les disparités entre salariés* ».